



Chute a l'entree d un hypermarche dut a une fuite ancienne du toi

Par **MACKA**, le **12/07/2010** à **20:14**

Bonjour,

le 2 juillet 2010, j ai glisse et chuté sur une flaque d eau à l'entree du magasin.
j ai informe les agents de securité de ma mésaventure, je n ai pas fait de déclaration d
'accident au magasin, ce jour la, car la douleur était supportable

aujourd'hui, je me retrouve avec une entorse au pouce droit, soit 10 apres l'accident.
je porte une attelle pendant 3 semaines, je crains des sequelles.

je redige en ce moment un courrier pour une prise en compte de ma déclaration d accident à
la direction de l'hyper concerne

les agents de securité n ont rien consigné dans le cahier, j'uste la femme de ménage qui est
venue éponger la flaque et qui ma confié qu'avec la fuite sur la toiture cela devait bien
arriver....